











## Prix des droits de l'homme...

Alors que l'Égypte continue de vivre sous l'état d'urgence instauré en 1981, le Centre de Helwan a suivi de très près la loi établissant un contrôle strict sur les organisations non gouvernementales (ONG), votée en mai et qui a suscité une désapprobation internationale. Une avocate du centre avait d'ailleurs engagé à cette occasion une grève de la faim. La loi prévoyait l'interdiction aux ONG d'avoir des activités politiques ou syndicales. « Nous attendons à présent les décrets d'application », précise Kamal Ahmad Abbas. Fort de son prix français, le centre n'entend pas baisser les bras.

Gilles Paris, in Le Monde, daté du vendredi 10 décembre, page 4.



